



IMPLICATION DES FEDERATIONS DANS LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EXEMPLE DE LA FEDERATION D'ATHLETISME

CONTEXTE

La fédération d'Athlétisme a été parmi les premiers à réfléchir à la pratique des plus jeunes et à la nécessaire adaptation de la pratique (premiers travaux 1996-2000).

En quinze ans, la fédération a développé de nombreux outils scolaires et fédéraux et expérimenté de nouvelles pratiques en direction des tous jeunes.

Elle a également signé des conventions avec le Ministère de l'éducation nationale, mais également avec l'USEP ainsi que l'UNSS, l'UGSEL et la FFSU.

La mise en place des rythmes scolaires a été l'opportunité pour la fédération d'athlétisme de renforcer ses actions en direction des jeunes dans ce cadre périscolaire et de proposer une offre de pratique adaptée et complémentaire à celle d'ores et déjà proposée dans ses clubs ainsi que dans le cadre du temps scolaire.

FINALITES / OBJECTIFS

- Renforcer la politique fédérale en direction des jeunes par l'investissement de la fédération dans la réforme des rythmes scolaires ;
- Encren l'athlétisme à l'école pour faire naître aux enfants le goût de la pratique sportive et le goût de l'effort, en proposant une activité basée sur la motricité usuelle.

ACTEURS IMPLIQUES

Le mouvement sportif

Les comités départementaux

Les clubs

Les CDOS

Les collectivités territoriales

Les mairies

Les services de l'Etat

Les services départementaux de l'éducation Nationale – les écoles.

Les services départementaux de la jeunesse et des sports

DEMARCHE

La fédération d'Athlétisme a choisi de développer l'offre de pratique dans le cadre périscolaire sous un angle ludique. Le but étant de ne pas reproduire l'offre proposée en club ni celle proposée durant le temps scolaire. Il a donc été nécessaire de repenser l'offre de pratique sous l'angle du jeu, du plaisir dans un objectif de développer la motricité des enfants. La fédération propose ainsi une pratique assez éloignée de la pratique classique en se servant des marelles ou d'autres composants présent dans la cour pouvant servir de support à la pratique.

Elle oriente également ses interventions par une animation basée sur l'échange autour de la vie associative, la nutrition, le dopage, l'Olympisme, les valeurs du sport.

Pour cela, la fédération un certain nombre d'actions et à en projets d'en initier de nouvelles.

➤ **Une offre d'actions pédagogiques à mettre en place**

❖ Adaptation de l'offre de pratique proposée aux jeunes sous un aspect ludique.

-Le kid's cross il s'agit d'un cross par équipe proposant quelques obstacles dans son parcours : slalom, franchissement de haies, épreuve de lancer, sauts de rivière etc.... Tout est affaire d'imagination ! Exemple d'un parcours d'environ 500m et comportant deux passages avec des haies, un slalom ainsi qu'une épreuve de lancer de vortex de précision avec petit tour de pénalité en cas d'échec. Les enfants constituent des équipes de trois relayeurs et courent par séries de 4 à 6 équipes. Compétition très rapide (1h15 entre l'arrivée des athlètes et l'annonce des résultats) ;

-Kids' athletic est conçu pour apporter aux enfants le plaisir de jouer à l'athlétisme. De nouvelles épreuves avec une organisation innovante vont permettre aux enfants de découvrir les activités courses, sauts, lancers dans tous les environnements possibles (stade, terrain de jeu, gymnase, espace libre, etc.). Les jeux athlétiques proposés permettront à tous les enfants de profiter des bienfaits de la pratique de l'athlétisme en termes de santé, éducation, épanouissement personnel.

-A l'aide d'une simple peinture, aménagement de cour d'école comprenant

- des espaces illustrés de course en durée type « circuit des astres »,
- d'aires de jeux collectifs permettant la pratique des courses de vitesse et d'obstacles.
- de marelles diverses encourageant la pratique des bondissements.

❖ Rédaction de fiches pédagogiques à destination des éducateurs et des bénévoles volontaires à animer les séances (49 fiches créées).

Les actions à venir :

- La mise en place de formations à destination des éducateurs de clubs

- Proposer une offre détachée de la pratique :
 - o prise de responsabilité (juge)
 - o mise en place de projets (créations d'affiches, de programmes...);
 - o diffusion des valeurs du sport à travers des échanges et par l'utilisation de supports pédagogiques.

➤ **Un rôle de soutien auprès de ses membres**

- Diffusion d'informations sur la réforme des rythmes scolaires et son application auprès des ligues, comités départementaux et clubs ;
- Accompagnement à l'implication des clubs dans la réforme des rythmes scolaires par une aide au démarchage des villes ;
- Mise en place de formation à destination des éducateurs

ELEMENTS CALENDAIRES

Année scolaire 2013-2014 :

Des expérimentations sont menées dans les villes d'Orléans, Dijon et Epinal.

Année scolaire 2014-2015 :

Etendre l'animation d'activités périscolaires sur l'ensemble du territoire.

FREINS IDENTIFIES

- Difficulté à mettre en place l'activité dans les territoires ruraux du fait du manque de clubs ;
- Selon les territoires, les financements octroyés par les municipalités varient pouvant pénaliser la mise en place de l'activité nécessitant la rémunération d'un animateur.